

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossier

• URBANISME

N°43
DÉCEMBRE 2018



www.geudertheim.fr

Éditorial



Chères Geudertheimoises,
chers Geudertheimois,

La magie de Noël
et de la fin d'année
a opéré sur notre
commune puisqu'elle
s'est parée de ses plus
beaux ornements.
Malheureusement, ces
dernières semaines
nous ont rappelé que la
quiétude et le bonheur
ne nous sont pas acquis.

Au niveau de notre village, l'aménagement du
dernier tronçon de la rue du Général de Gaulle a
été réalisé, non sans difficultés. Aujourd'hui nous
pouvons être fiers de la traversée de Geudertheim.

Les conditions météorologiques ont aussi impacté
notre ban communal en mai et juin. Pour 2019,
espérons qu'enfin les instances administratives
valident les premiers travaux de lutte contre les
coulées d'eaux boueuses, dossier qui a démarré
en 2012 ! Le projet de réaménagement foncier
devrait également y apporter des solutions.

La piste cyclable entre Hoerdt et Geudertheim
ainsi que l'Internet très haut débit sont
également attendus. Tous ces travaux sont
portés en partenariat avec la Communauté
de communes de la Basse-Zorn.

Nos associations, si elles sont toujours autant
présentes, ont néanmoins besoin de renfort et
de réconfort pour continuer à développer leurs
activités. Aussi, je remercie chaleureusement
tous les responsables et bénévoles du monde
associatif pour le temps qu'ils veulent bien donner,
et j'invite tous ceux qui peuvent à les rejoindre.

Avant de conclure, un grand merci aussi à toutes
celles et tous ceux qui s'engagent à mes côtés
l'année durant pour développer le « bien vivre » à
Geudertheim. Pour cette nouvelle année, soyons
solidaires, soyons courageux, soyons confiants.

Je vous souhaite à tous un très beau Noël et
une année 2019 sereine et épanouissante.

***A scheni un gemetlichie Winochte
un a guedes neues Johr***

Sommaire

3 à 10

Geud'actus

11

Infos pratiques

12-13

Dossier « Urbanisme »

14-19

Tribune ouverte

20-22

**Les mariés
de l'année 2018**

23

Anniversaires

23

Le calendrier

24

État civil

Geud'Infos Municipales

*La date limite de dépôt des demandes d'insertion
pour le prochain G'IM est fixée au **15 mars 2018**
pour parution vers Pâques.*

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Arny Eyermaun, Christophe Herrmann,
Prazérés Machado, Dominique Mochel,
Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung, Alexis
Gunkel.

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Décembre 2018 - Dépôt légal en cours



JOURNÉE DES AÎNÉS



La classe 1938



La classe 1948

368 invitations ont été envoyées à nos aînés. 188 ont répondu présent et ont passé une agréable journée au *Waldeck* en dégustant un excellent repas servi par les membres du CCAS et du conseil municipal.

La chorale des 15 nouveaux septuagénaires a entonné des chants de Noël.

Nos doyens Jeanne Hamm et Philippe Beckerich, comme en 2017, ont trinqué avec le maire Pierre Gross et son adjointe Marianne Peter. Un petit clin d'œil a été fait aux huit hommes qui portaient une cravate et se sont vu offrir une bouteille de vin. Le trio Bruno-Charles-Bernard et la Musique paysanne ont animé l'après-midi, entraînant les danseurs sur la piste. À l'année prochaine!



SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE MATERNELLE



Lors de la semaine du goût Laurent Pfaadt, le boulanger du village, est intervenu le vendredi 12 octobre dans les classes de maternelle petits-moyens et petits-grands (Mélanie Schmitz et Laura Woog) afin de réaliser des *Mannele* avec les enfants. Chaque enfant a reçu deux morceaux de pâte : le premier qu'il a modelé pour former la tête du bonhomme, le deuxième qu'il a coupé pour lui faire les bras et les jambes, et pour finir il l'a décoré avec des pépites de chocolat, du sucre ou des raisins secs. Le boulanger est ensuite allé les cuire dans son fournil, il les a rapportés l'après-midi pour la dégustation. Merci Laurent, les enfants se sont régalez !



LA SÉCURITÉ EN CADEAU

Jeudi 11 octobre 2018, les élèves de CP de Nathalie Gassmann ont rejoint la classe de Christine Léger pour l'opération « gilet jaune ». Gérard Bertevas, chargé de la prévention routière à la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ), accompagné de Pierre Gross, vice-président de la CCBZ et maire de Geudertheim, a remis à chaque enfant un gilet jaune, vêtement fluorescent destiné à rendre les jeunes écoliers bien visibles lors de leurs cheminements vers ou après l'école. Cette démarche, renouvelée chaque année par la communauté de communes, est la première étape du cycle d'initiation à la sécurité routière dont bénéficieront tous les élèves de l'école élémentaire, à savoir deux cours de théorie aux 1^{er} et 2^e trimestres, puis une mise en pratique au 3^e trimestre, à vélo pour les CM2 et CM1, à pied pour les plus jeunes.



LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



11 novembre 1918 : vers 5 h 15, la France et l'Allemagne signent l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, mettant fin à la Première Guerre mondiale qui avait commencé 4 ans plus tôt. Le cessez-le-feu prend effet à 11 h. Quelques semaines plus tard, les troupes françaises font leur entrée en Alsace qui redevient française presque 50 ans après avoir été annexée par l'Empire allemand. La paix et ces changements territoriaux sont confirmés par le traité de Versailles signé le 28 juin 1919.

100 ans plus tard, comme à Paris et dans de nombreux villages de France, Geudertheim a commémoré le cessez-le-feu. Alors que la pluie tombait sur l'arc de triomphe lors de la commémoration nationale, le soleil s'est joint à la commémoration locale, contribuant à sa réussite.

Le maire a déposé une gerbe sur le monument aux morts, en mémoire de tous les combattants décédés dans l'exercice de leur devoir, en particulier des Geudertheimois que nous n'avons pas connus et qui sont tombés entre 1914 et 1918. Pierre Gross a lu la lettre écrite pour l'occasion par le président de la République, qui rappela qu'il s'agit aujourd'hui non pas de fêter la victoire française sur les armées ennemies mais de garder vivant le souvenir de tous les soldats tués et de tous les civils endeuillés par le conflit. Emmanuel Macron nous invita aussi à poursuivre le chemin parcouru depuis près de 70 ans, qui a mené à la réconciliation des deux principaux ennemis d'autrefois et à la construction européenne dont ils sont les moteurs. Pour illustrer ces idées, pour rappeler les aspects et les étapes majeurs de la guerre vus par ceux qui l'ont vécue, des témoignages écrits par des contemporains ont été lus par des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Ils portaient notamment sur la mobilisation en 1914, sur les



dures conditions de vie des soldats dans les tranchées, sur le travail non négligeable des civils à l'arrière, sur la fin de la guerre tant attendue et la victoire amère à cause du bilan humain et matériel dramatique. Les enfants ont également chanté la *Marseillaise* et l'hymne européen. Devant les élus, les sapeurs-pompiers locaux, des militaires, des habitants venus nombreux sur la place du Général Marie-Georges Picquart (décédé accidentellement en janvier 1914), la musique paysanne, elle aussi spécialement présente en ce 11 novembre du centenaire, a ponctué la cérémonie par l'exécution de quelques marches militaires et de l'hymne national.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2018

Le Conseil municipal :

1) A décidé d'adhérer à la convention proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques santé du personnel communal. La participation communale annuelle est fixée à 360 € par agent et 180 € par enfant à charge.

2) A désigné Pierre Gross et Marianne Peter comme référents du Dispositif Départemental d'Éradication du Logement Insalubre ou Non-Décent (DDELIND).

3) A désigné Michel Urban, Arny Eyer mann, Pia Junger, Frédéric Jung et Vanessa Klein comme membres de la Commission de contrôle des listes électorales en application de la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018.

4) A émis un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société Gravières d'Alsace Lorraine portant renouvellement d'une durée de 10 ans de l'autorisation d'exploiter une gravière sur le territoire de la commune de Hoerd.

5) A approuvé les termes du projet de convention tripartite liée à la gestion et l'entretien de la chaussée proprement dite assurés par le Conseil départemental alors que les dépendances (trottoirs, mobilier urbain, éclairage public, plantations...) sont du ressort de la Commune ou de la Communauté de communes.

6) A autorisé le SDEA Alsace-Moselle à réaliser les travaux liés à la création de trois bassins de rétention d'eau, à savoir ceux prévus à proximité de l'aire de lavage, sur les parcelles de M. Lutz et rue de Kurtzenhouse, ainsi qu'à celui existant rue Hornwerck, et à rétrocéder certaines parties de parcelles d'implantation des futurs bassins à l'euro symbolique.

7) A décidé de réfléchir avec la commission Aménagement et fleurissement à la question du stationnement dans la commune par la création d'une zone bleue, la responsabilisation des riverains à garer leur véhicule dans leur propriété, des mesures pour inciter les usagers à marcher plus pour garer le leur à un endroit approprié, des moyens de sensibilisation, avant verbalisation, au stationnement abusif sur la voie publique.



Séance du 30 novembre 2018

Le Conseil municipal :

1) A autorisé le maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour l'année 2019 auprès de l'assureur AXA et du courtier Yvelin, pour divers risques tels décès, accident du travail, maladie ordinaire, maladie longue durée, maternité, selon les conditions suivantes : taux de 5,02 % pour les agents immatriculés à la CNRACL et de 1,40 % pour ceux à l'IRCANTEC.

2) A sollicité une aide exceptionnelle du Conseil départemental au titre du fonds d'urgence pour 16 467,01 € TTC de dépenses relatives au nettoyage et la restauration de la voirie et des espaces verts suite aux coulées d'eaux boueuses des 10 mai et 12 juin 2018.

3) A émis un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société Hager Electro SA pour exploiter un entrepôt couvert, au sein de l'EcoParc Rhéna à Vendenheim.

PLANTATIONS : QUE DE BULBES !



Cette année, la commission Aménagement et fleurissement a pris la décision de ne pas planter de pensées. En effet ces fleurs, belles à la plantation, dépérissent en hiver et redeviennent présentables au printemps, au moment où il faut les arracher pour faire place à la floraison estivale. Ainsi, dans tous les parterres et les bacs en béton, l'équipe des « maillots orange » a planté des bulbes de narcisses, de jonquilles et de tulipes. En même temps, trois autres « maillots orange » se sont affairés à protéger des intempéries notre vieille charrette de 1790 qui a trouvé sa place définitive auprès de notre « châtelaine » en lierre.



GCO : LES COUPES SONT FAITES

C'est avec un gros pincement au cœur que nous avons vu les engins couper une partie des arbres dans les parcelles 20 et 21 de notre forêt. Près de 3 hectares ont été déboisés, essentiellement des chênes rouges d'Amérique et des sapins de Douglas, plantés par les bûcherons du village dans les années 70. Il y avait de beaux spécimens dont les grumes, représentant environ 88 m³, vont être vendues en bois d'œuvre.



C'était également impressionnant de voir le broyeur avaler les houppiers pour en faire des copeaux qui serviront de bois d'énergie à l'usine de fabrication de papier Blue Paper à Strasbourg. En une demi-heure, le broyeur remplissait un semi-remorque de 95 m³, soit environ 27 tonnes de copeaux. 20 bennes ont ainsi été remplies, soit 542 tonnes.

La commune a récupéré 6 bennes de copeaux, soit environ 25 tonnes ou 90 m³, pour faire du paillage sur les parterres fleuris.



ÉOLIENNE DÉCORATIVE

Vous l'avez certainement aperçue à côté du pont de pierre, plantée là depuis le 17 novembre. Elle est l'œuvre de notre concitoyen Jean Gerlinger, passionné d'éoliennes en tout genre qui agrémentent son jardin. Le défi à relever était de concevoir cette première éolienne avec uniquement du matériel de récupération (anciens fûts en plastique bleu, roulements à billes, tiges de fer etc.). Même le mât qui supportait l'éclairage de l'angle de la rue du Presbytère a retrouvé une nouvelle vie. Un grand bravo à Jean en attendant d'autres réalisations. Merci aussi aux Ets Charles Friedrich pour le don des tubes d'acier et l'utilisation de leur machine-outil, aux entreprises de construction Junger et Fils et Socoma pour les fers à béton, et la société DKProject pour le décapage gratuit des matériaux.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Le vendredi 17 novembre, la municipalité a été très heureuse d'accueillir les lauréates et lauréats du concours des maisons fleuries pour un chaleureux hommage qu'elle leur rend chaque année. Le but de cette rencontre n'est pas simplement d'offrir à chacun un prix, un présent, mais aussi de rassembler le plus de personnes afin de mieux se connaître, de mieux appréhender ce patrimoine dans lequel nous vivons. Le concours des maisons fleuries a commencé dans les années 1900 avec le développement du tourisme, les communes étant en concurrence pour être les plus accueillantes. Les critères ont évolué avec les sujets qui préoccupent la société. Les jardiniers sont par exemple encouragés dans leur démarche écologique et le respect de l'environnement (récupération d'eau de pluie, bonne association des plantes pour éviter les pesticides, utilisation d'engrais naturels...). En participant à ce concours, les lauréats expriment une passion, un talent, une envie et, au-delà de cet investissement personnel, ils accomplissent aussi un acte de citoyenneté pour un meilleur « vivre ensemble ». Ce même soir, le maire s'est vu offrir le blason de la commune brodé au point compté par les brodeuses « aux fils de la Zorn » de l'association AGCLS s'Mehlrاد.



Martine et François Bruder

PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018



Catégorie : Balcons fleuris

Nathalie BAUER

Catégorie : Maisons fleuries

Muriel GABEL

Catégorie : Maisons et jardins fleuris

• 3 fleurs

Marthe et Joseph HARNISCH
Suzanne (et Jean-Marie) SCHOHN
Marie-Odile SEGEAT

• 2 fleurs

Alexandre JOST
Bruno SCHOENENBERGER

• 1 fleur

Michèle LERGENMULLER
Alfred ROSER

Grand prix Fleurissement et aménagement extérieur :
Martine et François BRUDER

Prix « hors concours » : (vainqueurs de l'édition 2017)
Daniel SCHMIDT

Prix « hors concours » : (vainqueur de l'édition 2016)
Paulette et Jean-Claude BRANDT

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, la communauté de communes a programmé, à la demande de la commune, le réaménagement du dernier tronçon de la rue du Général de Gaulle entre l'école et la sortie ouest.

L'étude d'aménagement a été réalisée au 2^e semestre 2017 par le bureau d'études Emch & Berger. Il s'agissait de prendre en compte le déplacement de l'ensemble des usagers, de se mettre en conformité vis-à-vis des déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR), et de réduire la vitesse tout en intégrant des places de stationnement.

Ainsi l'ensemble des carrefours a été aménagé sous le régime de la priorité à droite et de trottoir traversant. Le trottoir traversant est le prolongement d'un trottoir qui interrompt la chaussée d'une rue secondaire au niveau d'une intersection avec une chaussée principale. Marqué par la continuité de la bordure de trottoir, il donne au piéton une vraie continuité de cheminement.

Des travaux préliminaires ont été coordonnés, à savoir :

- Le renforcement du réseau d'eau potable par la pose d'une conduite en fonte de diamètre 200 mm sur 900 m et la reprise de 90 branchements particuliers. Cette phase a débuté le 16 avril 2018.
- La réalisation du génie civil pour l'enfouissement et l'effacement du réseau téléphonique.
- La restructuration du réseau d'éclairage public sur 1 400 m et la pose de 36 candélabres.
- La mise en place d'un réseau d'arrosage pour les massifs et suspensions.

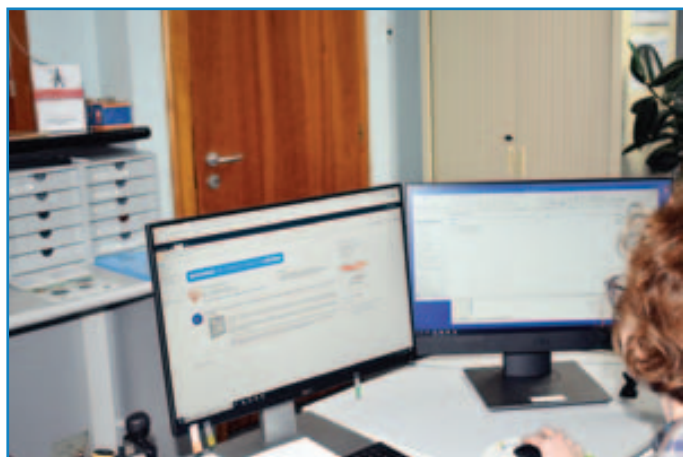


Les travaux de mise en souterrain du réseau téléphonique par l'entreprise Cottel Réseaux, sous-traitante de France Télécom, viennent de s'achever.

La voirie a été entièrement rendue aux usagers le 22 novembre 2018 après 7 mois de travaux.

L'ensemble du réaménagement aura été réalisé pour un montant total de : 1 444 399,20 € TTC, dont 183 753,60 € TTC à la charge de la commune.

NOUVELLE STRUCTURE INFORMATIQUE DE LA MAIRIE



Le contrat de location du matériel informatique actuel arrivant à terme en fin d'année, la municipalité a opté pour le remplacement par acquisition d'un nouveau serveur de données et de nouveaux ordinateurs de bureau. Ce serveur est dimensionné pour répondre aux exigences toujours grandissantes des applications métiers et du stockage des données administratives dues à la dématérialisation des documents. La sécurité des données est renforcée par l'intégration du règlement de l'Union européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Un nouveau système de sauvegardes à intervalles réguliers assure, au besoin, une reprise de l'activité en moins d'une demi-journée. Les postes de travail sont remplacés par des PC plus puissants avec écrans 23,8 pouces traités antireflet ; claviers et souris sans fil viennent compléter

les équipements pour offrir un confort de travail accru au personnel administratif. La réalisation de cette bascule informatique, confiée à la Sté Prodaxis de Schiltigheim, s'est déroulée du 26 au 30 novembre 2018 avec un minimum d'impact sur le service, sous le contrôle avisé du conseiller municipal Arny Eyermann, informaticien à la retraite. Parallèlement des copieurs scanners de nouvelle génération plus performants, dont un modèle adapté aux besoins spécifiques d'une personne à mobilité réduite, ont été installés avec un aménagement de l'espace de travail à l'accueil.

BONNE RETRAITE, CHRISTINE !

Christine Kempenich, votre factrice, partira en retraite le 1^{er} janvier 2019. Elle a tenu à vous communiquer ce petit mot d'adieu.

« Cela fait huit ans que je me promène avec mon vélo dans les rues du village. Vous m'avez sûrement croisée, avec d'autres j'ai pris le temps de papoter. Pour vos sourires, vos « coucou ! » et pour tous ces bons petits moments partagés, j'aimerais vous dire MERCI.

C'est avec un pincement au cœur que je vous dis : Au revoir, *alles Gutes* ».



NOS JEUNES CONSEILLERS



De gauche à droite : Hugo Maechling, Lilo Gall, Umberto Cuchierra

Le nouveau Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a été installé au mois de novembre. Trois Geudertheimois ont choisi de représenter les jeunes de la Basse-Zorn, Hugo Maechling, Lilo Gall, nouveaux élus, et Umberto Cuchierra ; ce dernier a décidé de renouveler son engagement pour un 2^e mandat.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Il est rappelé que la mairie est fermée au public les jeudis. Par ailleurs, en raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre 2018 et les permanences des samedis 29 décembre 2018 et 5 janvier 2019 ne seront pas assurées. Merci de votre compréhension.

REPORT DE LA COLLECTE DES ORDURES ET DES RECYCLABLES

La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 26 décembre est reportée au jeudi 27 décembre 2018. La collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) du jeudi 27 décembre est reportée au vendredi 28 décembre 2018. La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 2 janvier est reportée au jeudi 3 janvier 2019.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS... UNE PRATIQUE DU PASSÉ !

Il n'est pas rare de constater pendant la période automnale et hivernale la présence de fumées qui s'échappent des jardins ou des vergers, provenant de feux allumés pour éliminer des amas de branches ou des restes de plantes desséchées. Cette pratique est encore tenace car fruit d'une habitude. Pourtant, en France, les déchets verts font partie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre est interdit par l'article 84 (circulaire du 9 août 1978) du règlement sanitaire départemental type (RSDT) qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets et sert de référence à tous les règlements sanitaires départementaux (RSD). De plus, la circulaire ministérielle du

18 novembre 2011 interdit le brûlage des déchets verts toute l'année en zone urbaine, et toute l'année en zone rurale et péri-urbaine lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte des déchets ménagers ou des déchèteries. Le brûlage de ces déchets est sanctionné, selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal, d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Le brûlage à l'air libre peut aussi provoquer des troubles du voisinage

(pollution, odeurs), des risques d'incendies ou pour la sécurité routière, des émissions de gaz à effet de serre, l'impossibilité de valoriser, de recycler, de réutiliser les matières... Il faut donc absolument perdre cette habitude car d'autres solutions existent, plus valorisantes, moins nocives, moins dangereuses, permettant en outre de participer à la préservation de notre environnement, comme l'apport en déchèterie, le broyage ou le compostage.

UN DROIT ET AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE

En France, voter est un droit mais n'est pas, juridiquement, une obligation. L'inscription sur les listes, en revanche, est bien obligatoire (article L9 du Code électoral). Cependant, les communes observent une recrudescence des électeurs non-inscrits. À partir du 1^{er} janvier 2019, afin d'enrayer ce phénomène et de faciliter la démarche, débutera la mise en place du répertoire électoral unique (REU), géré par l'Insee, d'où seront extraites les listes électorales de chaque commune.



Les inscriptions se feront en continu du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Actuellement, passée la date du 31 décembre, l'électeur ne peut pas voter avant le 1^{er} mars de l'année suivante. La nouvelle réforme électorale, une fois achevée au 1^{er} janvier 2020, permettra de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent chaque scrutin pour tout type d'élection. En 2019, année de transition, on pourra s'inscrire jusqu'à deux mois avant chaque scrutin. Ainsi, pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faudra s'inscrire au plus tard le 30 mars 2019 pour pouvoir voter. L'inscription est automatique pour les jeunes qui atteignent leurs 18 ans dans leur commune de résidence s'il y a été recensé lors de ses 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. L'inscription peut aussi se faire par internet sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 88 51 12 61 ou par courriel : info@geudertheim.fr.

Urbanisme et constructions nouvelles

16 permis ont été accordés en 2018. Il y en a eu 12 en 2017, et 26 en 2016 avec la dernière tranche du lotissement Heiligenhauesel. En 2018 seulement sept nouveaux logements ont été créés, les opérations relevant de l'habitat correspondant à la construction de maisons individuelles ou d'extensions, tandis que 38 % des permis relèvent des activités économiques.

Les permis de construire

Demandeur	Nature de la construction ou des travaux	Terrain	Accordé le
Paul SKOLIVEZY Techniques & Architectures 17 boulevard de la Marne 67000 STRASBOURG	Construction de deux maisons individuelles jumelées	12 route de Bietlenheim	31/01/2018
Franck DEIBER SCI KRAPS 12 domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Extension d'un bâtiment d'activités	12 rue de l'Artisanat	21/02/2018
Jean-Louis SORG SCI JEAN LUCA Rue de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	Extension d'un hall d'atelier existant	2 rue de l'Industrie	21/02/2018
Sandra JUD 10 rue des Tournesols 67170 GEUDERTHEIM	Réalisation d'une extension de la maison	10 rue des Tournesols	21/02/2018
Sophia MORAIIS et Dominique MALLO 9 C rue des Alouettes 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage, piscine et stationnement	Rue de Kurtzenhouse	11/07/2018
SARL PALBOTEC 4 rue des Prés 67540 OSTWALD	Construction hall industriel	Rue des Meuniers	12/07/2018
Thomas CONRAD 13 rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison d'habitation	Rue de Kurtzenhouse	23/07/2018
SCI BGB Bertrand BRUCKER 4 rue d'Alsace 67450 LAMPERTHEIM	Construction hall industriel	Rue de l'Industrie	6/08/2018
Paul SKOLIVEZY Techniques & Architectures 17 boulevard de la Marne 67000 STRASBOURG	Construction de deux maisons individuelles jumelées avec garage au sous-sol	32 rue des Primevères	6/09/2018
Manuela PISONI et Guillaume KLEIN 1 rue des Vignes 67170 GEUDERTHEIM	Extension d'une maison d'habitation en bi-famille	1 rue des Vignes	6/09/2018
SCI HAMM de la HARDT 1 rue Hof 67170 GEUDERTHEIM	Extension d'un hall d'activités et restructuration de la façade sud-ouest	10 rue de l'Artisanat	6/09/2018
Claire HAUSSER 21 rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison d'habitation	21a rue du Gal de Gaulle	6/09/2018
Raymond RITTER 15 rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Démolition d'une grange et extension de plain-pied	15 rue du Gal de Gaulle	13/09/2018
M. & Mme David KLEIN 2 rue des Grives 67170 GEUDERTHEIM	Surélévation du garage et création de deux chambres	2 rue des Grives	2/10/2018
Paul HUSS 10 rue des Vignes 67170 GEUDERTHEIM	Agrandissement de la terrasse avec construction d'une piscine	10 rue des Vignes	26/11/2018
SCI DECO 11 rue Principale 67117 DOSENHEIM-KOCHERSBERG	Extension d'un entrepôt	4 rue des Meuniers	7/12/2018

La microzone d'activités **entièrement commercialisée !**

Créée dans les années 1970 avec quelques entreprises, la microzone d'activités de Geudertheim a bénéficié d'une première extension dans les années 1990, puis d'une seconde en 2008. Le dernier terrain disponible vient d'être attribué, achevant ainsi la commercialisation de l'ensemble de la zone.

Le dernier terrain vient d'être attribué à l'entreprise Terra Computer, une antenne du groupe allemand fabricant et grossiste d'une large gamme de produits informatiques. Employant aujourd'hui 25 personnes sur les 680 du groupe, l'entreprise souhaite recruter jusqu'à 12 personnes dans les 2 ans et construire 1 000 à 1 500 m² de bureaux, un hall de production de 400 m² et un autre de stockage de 180 m². Elle vient compléter une liste d'entreprises déjà conséquente, aux activités diverses :

- Technicaf (vente, installation et dépannage de cuisines sur mesure pour l'hôtellerie et la restauration),
- DS Impression (imprimeur)
- Agile business (agence marketing)
- AS Indus Environnement (métiers de l'assainissement)
- Aquarelle Développement (agence de publicité, création d'enseignes, peintre en lettre)
- SPARK Abrasifs (négoce de fournitures industrielles, outillage...)
- Garage Zumstein
- Epluch'Leg (légumerie : épluche, coupe, râpe, émince et cuit des légumes frais)
- AAPF : Agence Alsacienne de Pâtes Fraîches (négoce de pâtes alimentaires)
- Forézienne MFLS (fournisseur d'outils coupants pour le sciage du bois)
- Chauffageest (chauffage, climatisation)
- TPA (terrassment, aménagement extérieur, pavage, assainissement)
- KMG (mécanique générale industrielle)
- Palbotec (étude et fabrication de pièces techniques: présentoirs, PLV, agencements, placards, dans tous les matériaux)
- Céramique + (négoce de produits du bâtiment : carrelage...)
- MV Engine Développement (préparation et développement de moteurs, reprogrammation, entretien de véhicules de compétition)
- Auto Antony 67 (concessionnaire automobile)
- Charpentres Hickel Christian
- Paulen Gerard Et Cie (garage)
- A. Junger Et Fils (entreprise de construction, maçonnerie)
- Sinpac (Incinération pour Animaux de Compagnie)
- Le Secret Du Cristal (cristallerie Voigt)
- Alsace Biscuits Tradition et biscotterie Corvisart (biscuiterie et biscotterie)
- Innotec (rénovation d'escaliers bois béton)
- Euro Assistance Mécanique (usinage de pièces sur mesure pour l'industrie)
- Hoffmann Franck (forain)



La Communauté de communes n'a donc plus de terrain à vendre. Toutefois des cellules de 219 m² et 147 m² sont proposées à la location chez SPARK Abrasifs.

Travaux de voirie **dans la microzone**



Toutes les entreprises de la première extension de la microzone étant maintenant installées, les travaux d'aménagement définitifs de la rue de l'Artisanat ont été achevés en novembre dernier.

HALLOWEEN, HONNEUR À L'HORREUR !



Halloween est une fête celtique d'origine irlandaise. Il y a 3 000 ans environ, l'année celtique se terminait le 31 octobre et non le 31 décembre comme aujourd'hui. Et cette dernière nuit était la « nuit du Dieu de la Mort ».

À cette occasion, le 31 octobre dernier à la nuit tombante, accompagnés de leurs parents, les jeunes footballeurs du FCG ont arpenté les rues du village. Petits et grands ont revêtu leurs costumes les plus terrifiants. Une centaine de sorcières, zombies, vampires et autres fantômes les ont rejoints pour se présenter à vos portes, pour cette fête qui régale souvent les plus friands de bonbons et autres sucreries.

EURORAIL GEUDERTHEIM VOUS ATTEND



Depuis que cette association est installée dans son très beau local du *Waldeck*, trois projets sont en voie de réalisation. Venez rendre visite à ses membres pendant leurs horaires de présence. C'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront, petits et grands. Si vous le souhaitez, vous pourrez apporter votre matériel roulant qui sommeille actuellement dans des cartons, afin de vérifier si celui-ci est encore en état de marche. Dans cette attente, tous les membres d'Eurorail Geudertheim vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année. Vous trouverez ci-après les dates des réunions du 1^{er} trimestre 2019 :

Lundi à 14 h 30 : 7, 21 et 28 janvier, 4, 18 et 25 février, 4, 18 et 25 mars ;

Mercredi à 20 h : 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars ;

Samedi à 14 h 30 : 26 janvier, 23 février et 30 mars.

Le 2^e lundi de chaque mois à 19 h se déroule une *Stammtisch*

dans un restaurant choisi suivant les suggestions des membres. Les réunions se tiennent au *Waldeck*, dans le local de l'association, au 116 rue du Général de Gaulle

Contact : Émile Wareshagin, 72 rue de la République, 67720 Hoerd. Tél : 06 32 36 85 33, courriel : emile.wareshagin@free.fr ; site : www.association-eurorail.fr

DÎNER-CONCERT ANNUEL DE LA MUSIQUE

Édouard Riedinger et ses musiciens donneront leur concert annuel à la salle polyvalente le samedi 16 mars 2019. Plusieurs styles musicaux seront abordés, comme par exemple la variété française et étrangère, en passant par des marches et des musiques de films. Comme tous les ans, le concert est couplé avec un repas (roulé de dinde, salade, dessert, café). L'entrée (17 € pour un adulte, 8,50 € pour un enfant de 6 à 12 ans, gratuite pour un enfant de moins de 6 ans) comprend le repas et le concert.

Les réservations sont obligatoires, auprès du président de l'association Yves Ohlmann (tél. : 03 88 59 35 54) ou de tout membre actif de la Musique Paysanne et du Groupe Folklorique.

Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Contact : Geyderther Wàckes,
président Alfred Jung
Tél. : 03 88 51 17 32.

Courriel : alfredjung@yahoo.fr, ou
mairie : mairie@geudertheim.fr.

Tràgischi Wiehnochte 1914 / Tragique Noël 1914



Charles Huckel, en tenue de combat.

33 Geudertheimois (*Geyderther*), de 18 à 40 ans, sont tombés durant la première guerre mondiale (*sen em erschde Waltkreij gfälle*). Leurs noms figurent dans l'ouvrage (*em Buech*) de Michel Knittel, *Geudertheim, la mémoire du passé* et sont gravés dans le grès (*Suendsteen*) du monument aux morts (*Dankmol*). En cette année du 100^e anniversaire de la fin de ces meurtrières hostilités, quelques lignes (*a Poor Zille*) en hommage à la mémoire (*en Erennerung*) de ces soldats (*Saldote*) qui portaient l'uniforme allemand ; l'Alsace était allemande depuis 1871 (*'s Elsàss esch ditsch gewan zeter 1871*). On ne peut parler de tous (*mer kann nit vun àlli rede*), on évoquera donc juste sept d'entre eux.

Cinq Geudertheimois tombés

Le plus jeune, Georges Klein, cultivateur et coiffeur (*Bür un Hoorschnieder*), avait 18 ans. Il était le fils (*de Sohn*) de Chrétien Klein et Marie Wolff. Il est tombé le 23 avril 1918, dans la Somme. Le plus âgé, Jérôme Libs, cultivateur et peaussier (*Lader-Arweiter*), époux de Salomé Loos, avait 40 ans. Il est mort près de St-Quentin (Aisne).

Deux camarades de classe (*Klässekàmerode*), incorporés (*enggezeuije*) dans le même régiment haut-rhinois d'infanterie, sont tombés le même jour, le 11 juillet 1916, devant Verdun. Il s'agit de Georges Andres, 22 ans, fils de Georges Andres et Salomé Graeff, et de Chrétien Roser, 22 ans, employé des chemins de fer (*Isebahner*), fils de Georges Roser et de Marie Frauli, époux de Marguerite Dutt.

La dernière victime (*'s letschte Opfer*) est Michel Knipper, 28 ans, fils de Michel Knipper et de Catherine Wetzel, mort à Chambley (Meurthe-et-Moselle), le 5 novembre 1918.



Adam Gangloff en tenue de champagne

Deux frères morts

Le premier tué a été Philippe Glath, 24 ans, fils d'Auguste Glath et de Philippine Hummel, employé du télégraphe, mort le 22 août 1914, près de Walscheid, quelques jours donc après le début de la guerre. On peut s'imaginer la veille de Noël (*Wiehnochtsowe*) dans cette famille endeuillée. Un maigre repas du soir, une bien triste veillée autour du sapin (*um de Tànnebeum*) dressé dans la *Stub*, peut-être (*filicht*) quelques *Bredle*, une tasse de tisane et, luxe suprême, une orange et une tablette de chocolat (*a Schokolàà-Dafele*), la messe de minuit (*d'Metternochts-Mass*), des pleurs (*'s Hiele*), des prières (*s' Batte*). Et l'angoisse quant au sort de l'autre fils (*de oender Sohn*), Édouard, 22 ans, également employé du télégraphe, une tradition dans la famille. Celle-ci ne savait pas encore (*noch nit gewesst*) qu'Édouard avait rendu l'âme dans la journée, dans un hôpital de campagne en Belgique.

104 ans ont passé (*sen vergänge*), certes. Mais que notre Noël 2018, qui souvent est un Noël de bombance, peut sonner creux (*konn hol doone*) ! Apprécions-en au moins la paix.

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG ET L'AGCLS S'MEHLRAD



Lors des quatre rendez-vous de l'année 2018, 185 donneurs se sont présentés pour offrir leur sang.

172 dons ont pu être prélevés. Nous avons accueilli 12 nouveaux donneurs, dont plusieurs d'entre eux avaient tout juste atteint leur majorité. L'Établissement Français du Sang et l'AGCLS s'Mehlrاد vous remercient toutes et tous pour ce geste de solidarité envers les personnes malades.

Cette mobilisation ne doit pas s'essouffler. C'est pourquoi ils vous donnent rendez-vous pour la **1^{re} collecte de l'année 2019 le mardi 15 janvier 2019 de 17 à 20 h à la salle polyvalente de Geudertheim**. Et surtout, parlez-en autour de vous car les besoins sont quotidiens.

Dans cette attente, toute l'équipe de l'AGCLS et l'EFS vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Depuis deux ans, les écoles de musique municipales de Geudertheim et de Hoerdt mutualisent leurs moyens (personnel, matériel, locaux). En effet, selon les instruments, les créneaux et la commune de résidence des élèves inscrits aux séances de formation musicale, les cours ont lieu à la maison de la culture de Geudertheim ou à l'ancienne école des Cigognes à Hoerdt. Près de 15 élèves habitant à Geudertheim sont inscrits et pratiquent les instruments suivants :

la guitare avec Théo Zimmermann, le piano avec Patrice Vogel, la batterie avec Maxime Le Corre, la trompette avec Nicolas Christophe, et l'accordéon avec Alain Éhles, (directeur de l'école de musique de Geudertheim pendant de longues années), également chargé de la formation musicale.

Pour présenter le travail de l'année, une audition (dont la date n'est pas encore fixée) aura lieu en juin 2019.



DES LAMPIONS POUR ST NICOLAS

Equipés des lampions préparés à l'école maternelle, les jeunes écoliers avaient rendez-vous avec leurs parents pour un parcours en forêt près du Waldeck. Ils y ont rencontré Saint Nicolas accueilli par le chant des enfants.



AES ALSACE TOUJOURS PRÉSENTE EN UKRAINE

L'action humanitaire et les échanges culturels sont, depuis 2006, les priorités de l'association AES (Actions et Échanges Slaves), basée à Geudertheim, en direction de Loutsk, ville de 200 000 habitants du nord-ouest de l'Ukraine. La dernière grande opération a été l'envoi, fin juillet, d'un camion chargé de matériel distribué après les habituelles longues formalités de dédouanement.



De gauche à droite : Victoria, notre interprète, Carry, responsable de l'école de kiné, Svétlana, responsable de l'équipe de kiné, Malou et Alain Armand, Sergeï, président de l'ONG AGAPE, Andréï, responsable technique du centre Agape, Natacha, en chaise roulante, épouse de Sergeï, comptable de l'ONG.

Le semi-remorque contenait :

- du matériel informatique usagé pour le département d'enseignement du français à l'Université Lessia Ukraïna de Loutsk.
- de petites tables, chaises et fauteuils récupérés dans les trois cliniques strasbourgeoises qui ont fermé pour former Rhena, du matériel de rééducation, des chaises roulantes, cannes, déambulateurs, chaises percées, récupérés auprès de particuliers et de maisons de retraite, destinés au centre d'hébergement et de rééducation pour handicapés moteurs AGAPE.
- le « LiteGait », appareil de rééducation acheté au Danemark par AES avec l'aide financière de l'association s'Mehlrads, avec son opération « Bredle de Noël », et du Conseil départemental.

D'autre part, AES a accueilli en juillet le Dr Olga Girko, chef du service d'oncologie de l'Hôpital Régional de Loutsk, venue suivre un stage au Centre Paul Strauss, et en août Victoria Andrievska, professeur de français à l'Université, pour un séjour d'immersion en langue. Début avril, Malou et Alain Armand se sont rendus à Loutsk pour visiter les différentes associations qu'AES soutient dans leur fonctionnement. Dans son programme « Parrain de vie », AES poursuit son soutien auprès des handicapés moteurs, notamment en contribuant au salaire de deux auxiliaires de vie scolaire pour trois enfants dont la scolarité n'aurait pas pu se faire sans cela, ainsi qu'au salaire d'une infirmière et de deux aides soignantes du centre de rééducation AES Alsace est une association humanitaire autorisée à recevoir des dons et des legs et à établir un reçu fiscal.

Adresse : 19 rue des Cerisiers, 67170 Geudertheim, France.
Tél : +33 3 88 51 81 26 ;
courriel : aesalsace@free.fr



Chargement du « LiteGait » dans le semi-remorque garé rue des Cerisiers.

UNE SOIRÉE « SOSIES » RÉUSSIE

Imaginez-vous une quarantaine d'années en arrière, nous sommes au début des années 70, époque de Joe Dassin, Barbara, Michel Sardou, des Bee Gees, des Jackson 5, mais aussi celle d'Elvis Presley. Le Comité de Fêtes de Geudertheim a permis de nous retrouver ou de faire connaissance avec le « King ».



Après de bonnes tartes flambées et pizzas, Mathieu Elvis, sosie d'Elvis Presley, a occupé la scène et nous a fait revivre les plus grands succès de l'artiste. Les fans d'Elvis ont été conquis ! Les admiratrices l'ont joyeusement accueilli à la fin de son concert en se jetant dans ses bras. Durant la pause, les membres du Comité de Fêtes ont servi les éclairs et les cafés en attendant la montée sur scène du prochain artiste. Avançons un peu dans le temps, et aussi dans la sagesse (ou pas) et rejoignons les années 90 avec Florent Pagny, interprété par Stéphane Petit, un septuagénaire du tonnerre qui a bien précisé qu'il n'y avait qu'un seul Florent Pagny et qu'il était son premier fan. Stéphane Petit, un demi-siècle de scène, riche de ses expériences cinématographiques (*Gazon maudit, La Louve, Podium...*), compositeur, interprète, et aussi auteur de *Les jours où ça freine* chanté par Rocky, guitariste de Johnny Halliday. En interprétant des chansons de Florent Pagny, mais aussi ses propres compositions, Stéphane Petit nous a emmenés avec lui dans une ambiance festive et chaleureuse. Un grand merci à ces deux artistes, plein de vie, et merci au Comité de Fêtes de Geudertheim de nous permettre de vivre ou revivre ces moments-là.



BOURSE AUX VÊTEMENTS



Malgré les premiers frimas, les exposants et les visiteurs, sont venus nombreux, ce dimanche 18 novembre 2018 à la 3^e bourse aux vêtements et aux jouets. L'association Vivre l'École a proposé, pour réchauffer les corps et les cœurs, des boissons chaudes ainsi que ces incontournables bretzels, malicettes fourrées et petites crêpes. Elle réfléchit aussi à proposer une autre bourse au printemps. Ce succès permet, comme chaque année, de faire un don conséquent aux écoles de Geudertheim. De plus, en fin de journée, les exposants ont pu faire don des vêtements invendus à une

association qui s'occupe de les envoyer au Sénégal. Vivre l'École vous donne rendez-vous en 2019 pour ses chocolats de Pâques, puis à la fête de fin d'année des CM2 et enfin pour les commandes de fournitures scolaires. Toutes nos adhérentes se tiennent à la disposition des parents pour échanger autour des sujets scolaires. En attendant, elles vous souhaitent de passer de très belles fêtes.

GEYDERTHER WACKES : 35^e SAISON !

L'association théâtrale *Geydether Wackes* en est à sa 35^e saison. Son but : faire rire, en alsacien bien sûr, tout simplement. Ce sera une fois de plus le cas, début janvier ; malgré des problèmes de santé à l'intersaison, la troupe a pu repartir. À l'affiche, une comédie en 3 actes, signée par le président Alfred Jung, *Don Camomillo*. Il s'agit



d'une parodie de passages des célèbres films dont Fernandel tient la vedette. L'histoire est entièrement inventée et très simple. Don arrive dans sa nouvelle paroisse, accompagné par sa chèvre Blanchetta. Problème : l'église est fermée pour raison de sécurité. Le maire Angelo (Alfred Geissler) veut tout refaire, alors que le nouveau curé (Gilbert Adam) penche pour une réparation, ils se chamaillent à chaque fois qu'ils se rencontrent. « *De Pfarrer ben ech, d'Kerich wurd ufgemocht* » (« C'est moi le curé, l'église sera rouverte ») clame Don ; « *De Maire ben ech, d'Kerich bliet zü* » (« C'est moi le maire, l'église reste fermée ») rétorque Angelo. Le curé est appuyé par Guscht, président du conseil de fabrique (Roland Fessler). Blanchette (Aurélien Suss-Hincker), la fille du maire, Casimir (Anthony Spindler), le fils de Guscht, Émile (Jean-Claude Maechling), le

restaurateur de la place courtisé par Natalina (Sandrine Ramspacher), une accorte représentante en vin et en bijoux, ainsi que Germaine (Nadine Noé-Siegel), la dynamique gouvernante de Don, interviennent également. Don dialogue avec le Christ du calvaire érigé place du village, une œuvre de Jean-Baptiste Noé des années 1860 ! Chaque acte à son pic d'humour. *A rechtichi Lächkür !* Une véritable cure de rire !

Les représentations, salle polyvalente de Geudertheim : vendredi 11 janvier à 20 h, samedi 12 janvier à 20 h, dimanche 13 janvier à 15 h. Dimanche à midi, choucroute royale, dessert, café. Tarifs : théâtre, 9 € ; choucroute-théâtre, 26 €. Réservations : tabac-presse Stephan, 52 rue du Gal de Gaulle, Geudertheim ; tél : 03 88 68 32 67.

OPEN AIR 2019

Passer un samedi soir dans une ambiance pop rock en compagnie de jeunes talents, de Boyington et de Scheerdoor vous tente ? Et pourquoi ne pas danser sur la musique de l'orchestre Santa-Rosa un dimanche après-midi avant quelques tartes flambées ? Réservez-vous alors le samedi 29 et le dimanche 30 juin 2019, week-end durant lequel le Comité de Fêtes organisera une nouvelle édition de l'Open Air, sur le site de l'aire de loisirs en face du Waldeck. Davantage d'informations dans le prochain G'IM...

SAINTE BARBE 2018

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Geudertheim-Bietlenheim a fêté Sainte Barbe début décembre. La soirée a rassemblé une quarantaine de membres : 6 sapeurs-pompiers actifs, d'autres vétérans, ainsi que des conjoints et conjointes.



Les sapeurs-pompiers entourés du chef de corps (deuxième à droite), du président de l'amicale (au centre) et des maires des deux communes (aux extrémités)

Le président Lucas Ohlmann a ouvert l'édition 2018 en remerciant toutes les personnes présentes, dont les maires des deux communes pour leur soutien. Le sergent-chef Frédéric Muller, chef de corps, a dressé le bilan annuel de la section locale. À son tour, Pierre Gross a souligné l'engagement des sapeurs-pompiers tout au long de l'année, parfois au détriment de leur vie familiale. Au quotidien, les soldats du feu sont de plus en plus sollicités à Geudertheim, et dans le cadre du centre de secours de Brumath, pour réaliser des missions de plus en plus diversifiées. La tendance dans de nombreuses communes va pourtant à la baisse des effectifs. D'après le maire, Lucas, âgé de 21 ans, serait le plus jeune président d'une amicale de sapeurs-pompiers dans le Grand Est. Il l'a félicité à ce titre. Le repas, cuisiné par le traiteur *L'O à la bouche*, a satisfait l'ensemble des convives.

FÊTE DES LUMIÈRES 2018

Samedi 8 décembre 2018, malgré le temps pluvieux et venteux, un millier de personnes ont parcouru les 2,5 kilomètres de la 7^e édition de la Fête des lumières. L'AGCLS s'Mehlrads a une fois de plus dû braver les intempéries, mais loin de décourager l'équipe, c'est un parcours très lumineux qui attendait les participants. Des bonbonnes fleuries ou lumineuses, des colombages florifères, des feux d'artifices, un jeu lumineux, des fibres optiques et bien d'autres sources lumineuses le jalonnaient. Vin chaud et bretzels étaient proposés sur le parking de l'ancienne usine Geropa et la société Captain Bretzel organisait un tirage au sort pour remporter une heure de navigation pour 5 personnes sur l'Ill. Doris Glassen, habitante de Geudertheim, en fut l'heureuse gagnante. Le parcours extérieur s'achevait par un spectacle joué dans l'espace de la maison Greder.



Rue de la Paix, l'entrée dans le jardin donnait lieu à une première scène sous chrysalide transparente, puis une petite déambulation sous les arbres donnait accès à une deuxième scène que des petits lutins animèrent toute la soirée. La dernière danse se jouait sous la grange face à la maison, les papillons y prenaient leur envol pour une conclusion lumineuse de cette septième édition. Un repas à 10 € (pâté-crudités, soupe de pois-saucisse puis œufs à la neige), sur réservation cette année, attendait les inscrits et les quelques chanceux ayant pu bénéficier des menus encore disponibles dans la salle polyvalente magnifiquement décorée pour l'occasion. Et qui sait, peut-être à l'année prochaine pour la huitième édition ?

Rue de la Paix, l'entrée dans le jardin donnait lieu à une première scène sous chrysalide transparente, puis une petite déambulation sous les arbres donnait accès à une deuxième scène que des petits lutins animèrent toute la soirée. La dernière danse se jouait sous la grange face à la maison, les papillons y prenaient leur envol pour une conclusion lumineuse de cette septième édition. Un repas à 10 € (pâté-crudités, soupe de pois-saucisse puis œufs à la neige), sur réservation cette année, attendait les inscrits et les quelques chanceux ayant pu bénéficier des menus encore disponibles dans la salle polyvalente magnifiquement décorée pour l'occasion. Et qui sait, peut-être à l'année prochaine pour la huitième édition ?



LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2018



24/03
Frédéric ERTZSCHEID et Nina ROCCHI



28/04
Julien Thibaut BULIARD et Laura LÉOPOLD



14/04
Fabrice HERRMANN et Prazères MACHADO



5/05
Benoit Bernard GRUSSENMEYER et Myriam Éliane VOIGT



21/04
Guillaume BECKER et Anne WINLING



10/05
Paul Maximilien SIFFERT et Axelle Pascaline MATHIAS

LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2018



2/06
Fabrice Marcel KLEIN et Lisa SCHELCHER



27/07
Laurent Frédéric Joseph DRUMMER et Mélanie Françoise REHM



23/06
Frédéric René PERDU et Stéphanie Anne Isabelle NEFF



29/07
Alexandre JOST et Anne-Sophie WETTA



11/07
Marc Henri Paul GATEAU et Carole Manuela ALBRECHT

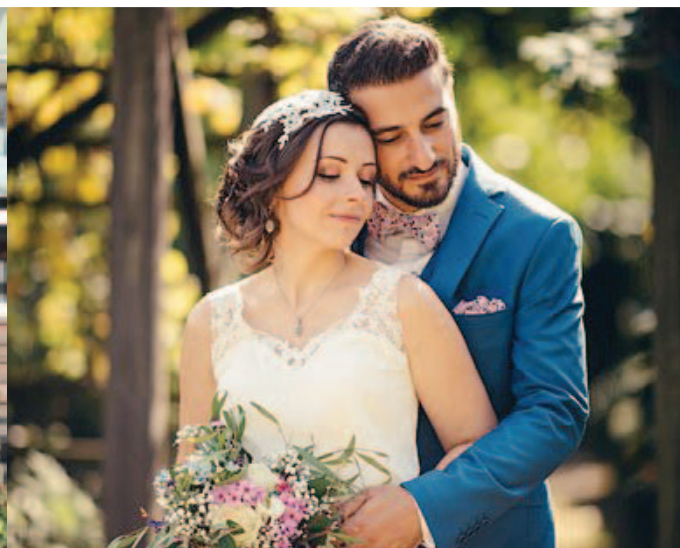


18/08
Julien PAULEN et Morgane Isabelle LAVERDET

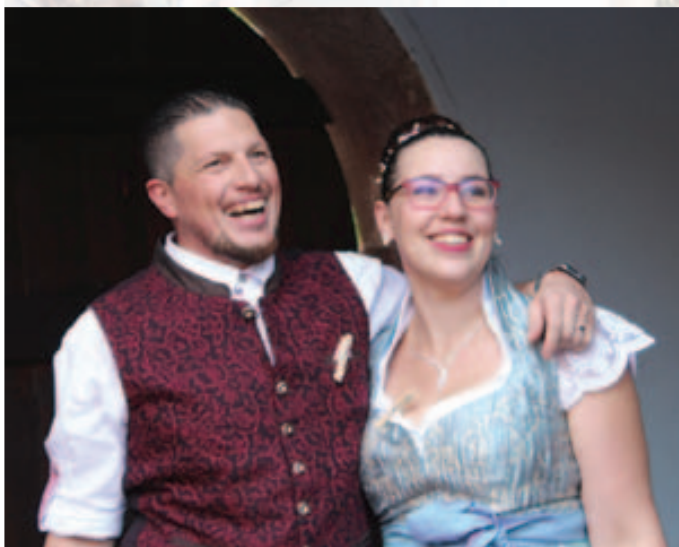
LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2018



1/09
Ludovic Denis WITKOWSKI et Maeva STEIBLÉ



22/09
Alain Murat GEVEZ et Marina ZILA



8/09
Franck CHRIST et Vanessa EHLES



3/10
Geoffroy Saturnin BOLOTTE et Audrey Cathy BARTHEL



22/09
François Marc Georges PESENTI-ROSSI et Jeanne Denise LAVAUD



31/10
Alexandre Didier Albert PELDZUS et Anne-Sophie SCHAAL

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces d'or
15/11 Époux Jean-Paul Lergenmuller



Berthe Hamm • 85 ans

Calendrier

➔ 6 janvier 2019
Accueil des nouveaux arrivants et présentation des vœux

➔ 11 et 12 janvier 2019
Théâtre Alsacien - Geyderther Wackes

➔ 13 janvier 2019
Théâtre Alsacien avec repas choucroute - Geyderther Wackes

➔ 15 janvier 2019
Don du Sang - AGCLS s'Mehlrads



➔ 1^{er} février 2019
Conseil municipal

➔ 3 février 2019
Repas paroissial - Paroisse catholique

➔ 18 au 25 février 2019
Exposition Trophées des Chasseurs - Salle polyvalente



➔ 1^{er} mars 2019
Conseil municipal

➔ 9 mars 2019
Soirée carnavalesque - Football-Club

➔ 16 mars 2019
Dîner-concert - Société de Musique

➔ 26 mars 2019
Don du Sang - AGCLS s'Mehlrads

➔ 29 mars 2019
Conseil municipal - Budget

➔ 30 mars 2019
Plantation des arbres des naissances 2018



➔ 6 avril 2019
Nettoyage du printemps

État civil

> OCTOBRE 2018

JUBILAIRES

• 2/10

Jean-Georges MUHL
14 rue Hof, **82 ans**

• 6/10

Jean-Paul LERGENMULLER
78 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 8/10

Marlise HAMM née FESSMANN
30 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 10/10

Berthe WOLFF née ROTH
7 rue de l'Arche, **84 ans**

• 15/10

Berthe HAMM née HOECHSTETTER
2 Impasse Jacques, **85 ans**

• 23/10

Georges FESSMANN
3 rue du Presbytère, **83 ans**

NAISSANCES

• 9/10

Hugo Jean-Marie Frédéric SIMON
né à Schiltigheim
fils de Loïc SIMON
et de Laura BRUNET
16 rue du Moulin

• 14/10

Lucas Ernest BULIARD
né à Strasbourg
fils de Julien BULIARD
et de Laura LÉOPOLD
21c rue du Gal de Gaulle

• 25/10

Alyssia Myriam GRUSSENMEYER VOIGT
née à Haguenau
fille de Benoit GRUSSENMEYER
et de Myriam VOIGT
30 rue des Vanneaux

• 26/10

Mélanie Laura NICO
née à Strasbourg
fille d'Olivier NICO
et d'Ana-Eugenia ARICESCU
1 rue des Mésanges

MARIAGES

• 3/10

Geoffroy Saturnin BOLOTTE
et **Audrey Cathy BARTHEL**
domiciliés 52a rue du Gal de Gaulle

• 31/10

Alexandre Didier Albert PELDZUS
et **Anne-Sophie SCHAAL**
domiciliés 4 rue des Fauvettes

DÉCÈS

• 4/10 à Geudertheim
dans sa 81^e année

Liliane Berthe RAU née WALTHER
15 rue du Moulin

> NOVEMBRE 2018

JUBILAIRES

• 1/11

Colette SCHWARZ née THOMANN
34 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 5/11

Charles GEISSLER
27 rue Sainte Maison, **83 ans**

• 11/11

Marguerite BECK née GELDREICH
16 rue Albert Schweitzer, **80 ans**

• 18/11

Philippe René BECKERICH
46 rue du Gal de Gaulle, **89 ans**

• 25/11

Mélanie CONTET née MEICHEL
8 rue des Primevères, **89 ans**

NAISSANCE

• 27/11

Eléanore Lily Astrid CASANOVA
née à Haguenau
fille de Xavier CASANOVA
et de Marion LEPESANT
107 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 2/11 à Haguenau
dans sa 50^e année

Michelle Joséphine SCHMITT
née WENGER
7a rue Hornwerck

• 3/11 à Brumath
dans sa 75^e année

Marie Élisabeth KIEFER
née MULLER
8 rue des Prés

• 6/11 à Bischwiller
dans sa 66^e année

Georgette Marie CONRAD
née LUDWIG
2 rue des Noyers

• 24/11 à Haguenau
dans sa 86^e année

Marie Anne MUHL née MULLER
1 rue de la Montée

• 25/11 à Haguenau
dans sa 85^e année

Jacqueline Lydie WOLFHUGEL
née LUDWIG
90 rue du Gal de Gaulle

• 28/11 à Brumath
dans sa 79^e année

Raymonde Noëlle GABEL
née WERNER
15 rue Hornwerck

> DÉCEMBRE 2018

JUBILAIRES

• 1/12

Gilbert JUNGER
1 rue Albert Schweitzer, **83 ans**

• 2/12

Albert REINBERGER
8 rue des Primevères, **83 ans**

• 4/12

Jean GESTER
2 rue du Château d'Eau, **81 ans**

• 5/12

Frieda KNIPPER née MEISSNER
17 rue du Moulin, **94 ans**

• 6/12

Nicole FIECK née KUHN
16 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

DÉCÈS

• 12/12 à Geudertheim
dans sa 80^e année

Gilbert Jean CHAMBAS
15 rue des Pommiers

• 15/12 à Bischwiller
dans sa 64^e année

Margot Claudette WOLFF
née WENDLING
5 rue du Puits

2018 en chiffres

- Naissances : 33
- Mariages : 18
- Décès : 33

Le comité de rédaction :

Arny Eyer mann, Pierre Gross, Christophe Herrmann, Michèle Heussner-Westphal, Prazérès Machado,
Dominique Mochel, Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil et Damien Verrier,

vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2019 !